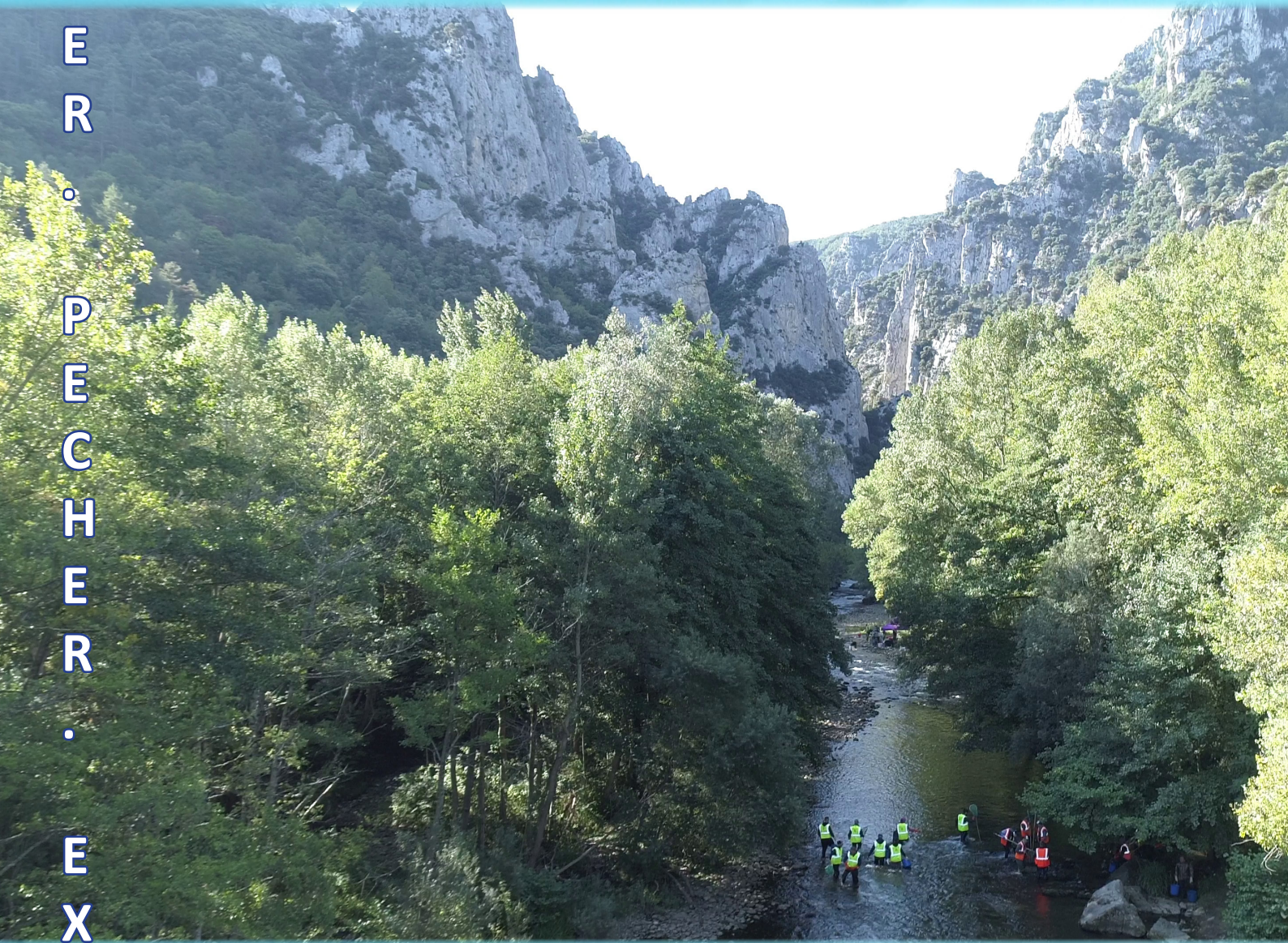


P  
R  
O  
T  
E  
G  
E  
R  
.  
P  
E  
C  
H  
E  
R  
.  
E  
X  
P  
L  
O  
R  
E  
R

# Rapport annuel d'activité 2025



Fédération de l'Aude  
pour la Pêche et la  
Protection du Milieu  
Aquatique



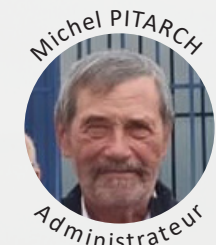
# Sommaire



## Table des matières

Gouvernance.....	3
Missions.....	3
Les commissions de travail.....	4
Un président fédéral investi.....	5
Les grandes dates de l'année 2025 à la Fédération de pêche de l'Aude.....	7
Les chiffres clés en 2025.....	8
I2M2 - Indice invertébrés multimétrique.....	10
Amélioration des habitats aquatiques.....	11
Des aménagements et des premiers résultats encourageants.....	12
Dossier Grand Cormoran.....	13
La pêche, un loisir réglementé.....	14
Empoisonnement.....	15
Suivi hydrologique des cours d'eau.....	16
Modification de catégories piscicoles sur l'Aude et la Dure.....	17
École de pêche fédérale.....	18
La promotion du loisir pêche.....	19
Éducation à l'environnement autour des milieux aquatiques.....	20
Une nouvelle Aire Terrestre Educative à Moussoulens.....	21
Compétitions en terres audoises.....	22
Manifestations départementales, la pêche à l'honneur.....	23
Tourisme vert et promotion du territoire.....	24
Parcours Passion à Laprade Basse.....	25
Bilan financier.....	26

# Gouvernance



## Missions

La Fédération de l'Aude pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique mène différentes missions de protection des milieux aquatiques, de gestion de la ressource piscicole, de promotion et de développement de la pêche de loisir.

Pour mieux connaître et protéger les écosystèmes aquatiques, la Fédération réalise par exemple des inventaires piscicoles par pêches électriques, des opérations de sauvetages et des études scientifiques sur les peuplements piscicoles et leurs milieux.

L'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité est l'un des axes de travail prioritaires. Un programme d'animation est proposé tous les ans, non seulement pour initier les plus jeunes publics à la pêche, mais également pour les sensibiliser à la fragilité de notre patrimoine et à la nécessité de le protéger.

Ces actions de protection sont notamment assurées par les gardes-pêche qui sillonnent le territoire. La Fédération veille par ailleurs à lutter contre les phénomènes de pollution et de perturbation des milieux.

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, la Fédération de pêche de l'Aude peut s'appuyer sur les nombreux bénévoles impliqués au sein des 24 AAPPMA qui maillent le territoire.

Avec le soutien de :



# Les commissions de travail

## Administrative et Financière

- Budget
- Assurance
- Bâtiments
- Statuts
- Personnel
- Véhicules
- Carte de pêche
- Règlement intérieur

GUICHOU Jérémy  
BRUCHET Jérôme  
PECH J. Claude  
PUGINIER Gérard  
MOLVEAU Bernard

LE BIGOT Laure

## Technique

- PDPG
- Travaux
- Aménagement
- Aide technique et financière aux AAPPMA
- Garderie
- Baux de pêche
- Reclassement
- Thermie
- Appel à projet

FERNANDEZ David  
BRUCHET Jérôme  
GRAS Christian  
PITARCH Michel  
BARTHES Arnaud

IZARD Thibaut  
FRONT Théo  
MENNEBOO Stéphane

## Développement Loisir Pêche

- Empoisonnement
- Aménagements
- Hébergements
- Règlementation (AP / Réserves / Quotas)
- APN
- Communication
- Site Internet
- Animation
- Guide piscicole

BARTHES Arnaud  
GRAVES Jean Pierre  
MOLVEAU Bernard  
PUGINIER Gérard  
RIVIERE Yannick

FOURNIER Damien  
MENNEBOO Stéphane  
ROUPENEL Sylvain  
TORRES Thibaut

## Canal

- Empoisonnement
- Aménagements
- Communication
- Manifestations
- Règlementation
- Vidange / Chômage

FERNANDEZ David  
Tous les présidents d'AAPPMA (14) concernés par le linéaire du Canal du Midi (+Robine) et les administrateurs de la FD

FOURNIER Damien  
MENNEBOO Stéphane

# Un président fédéral investi

- ✓ Secrétaire général adjoint de la FNPF
- ✓ Référent national Dossier Cormoran
- ✓ Membre de la Commission Législation Règlementation
- ✓ Membre de la Commission EPMAB (Eau Protection des Milieux Aquatiques et de la Biodiversité)
- ✓ Membre de la Commission Développement du Loisir Pêche et Responsable du Groupe de Travail Animation des Territoires

Mais aussi...

- ✓ Vice-Président du Syndicat hydraulique Haute Vallée de l'Aude
- ✓ Vice Président SAGE Haute Vallée de l'Aude
- ✓ Vice-Président CLE Haute Vallée de l'Aude
- ✓ Gestionnaire réseau eau potable communal en tant qu'élu

Le mot du Président:

*C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport d'activité 2025 de la Fédération de l'Aude pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Ce document met en lumière les actions, les projets et les résultats obtenus au cours de l'année écoulée, témoignant de notre engagement en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du développement du loisir pêche dans notre département.*

*Tout d'abord, je tiens à souligner l'importance de nos missions. La Fédération s'investit pleinement dans la protection des écosystèmes aquatiques, la gestion des ressources piscicoles, ainsi que la sensibilisation des jeunes générations à l'environnement et à la biodiversité. Nos gardes-pêche, véritables sentinelles des cours d'eau, jouent un rôle crucial dans la lutte contre la pollution et la préservation de notre patrimoine naturel.*

*En 2025, nous avons poursuivi nos efforts d'amélioration des habitats aquatiques. Grâce à des travaux de restauration et d'aménagement réalisés en collaboration avec nos partenaires, nous avons pu recréer des zones favorables à la reproduction et à l'alimentation des poissons. Les résultats sont encourageants, avec une augmentation significative des populations de certaines espèces, comme la truite fario et l'ombre commun.*

*Par ailleurs, nous avons continué à développer des initiatives éducatives et pédagogiques. Nos interventions dans les écoles, collèges et centres de loisirs ont permis de sensibiliser plus de 800 élèves à la préservation des milieux aquatiques. La création d'une nouvelle Aire Terrestre Éducative à Moussoulens est une belle illustration de notre engagement en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable.*

*Le loisir pêche reste au cœur de nos préoccupations. En 2025, nous avons organisé de nombreuses compétitions, stages et animations pour promouvoir cette activité auprès de tous les publics, des plus jeunes aux adultes. Le Junior Fishing Tour et le concours de float tube à Laprade Basse ont rencontré un franc succès, rassemblant des passionnés de pêche et tout cela dans une ambiance conviviale.*

*Enfin, je tiens à mettre en avant nos efforts pour développer le tourisme pêche dans l'Aude. Grâce à des partenariats avec les offices de tourisme et à la mise en place de notre carte interactive, nous avons facilité l'accès aux parcours de pêche et promu notre territoire auprès des visiteurs. La labellisation de nouveaux hébergements « Pêche » témoigne de notre volonté de proposer une offre complète et adaptée aux besoins des pêcheurs.*

*En conclusion, l'année 2025 a été riche en actions et en résultats. Grâce à l'implication de nos bénévoles, partenaires et membres, nous avons pu mener à bien de nombreux projets et continuer à œuvrer pour la préservation de nos milieux aquatiques et le développement du loisir pêche. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ces réussites. Ensemble, nous continuerons à faire de la pêche un vecteur de sensibilisation, de partage et de préservation de notre patrimoine naturel.*

David FERNANDEZ, Président fédéral



Journées techniques  
nationales FNPF  
08/01

Mars

Ouverture  
1ère catégorie  
09/03



Débat d'orientation  
budgétaire  
11/02

Ouverture  
Pêche du Brochet  
27/04



Avril

Assemblée Générale  
29/03

Mai



Sortie ENS  
Moussoulens  
22/05



Assemblée Générale  
et Congrès FNPF  
22/06

Et aussi...  
De nombreux  
Conseils d'administration  
17/02-11/03-14/05-25/06-10/09-09/10-19/11-19/12  
Et commissions diverses...



1ère finale régionale JFT  
28/06

# Les grandes dates de l'année 2025



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
**PÊCHE**



Salon des Maires  
07/11

Novembre



Festival de la pêche à  
Nantes  
25/05



Concours  
float tube  
Laprade Basse  
27/09

Octobre



Renouvellement partenariat  
Lycée Charlemagne & M.L.King  
19/09



Rencontre Préfet  
Monsieur Alain BUCQUET  
11/12



Sortie ENS  
Lastours  
03/07

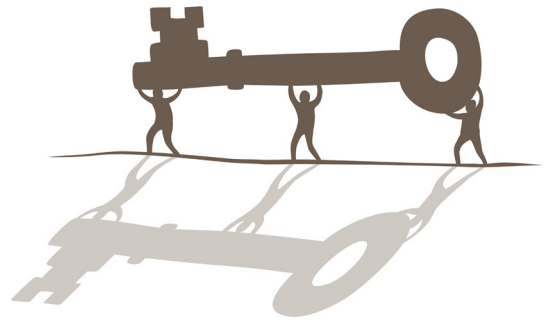
Juillet

Juin

Journée  
Bénévoles  
05/07



# Les chiffres clés en 2025

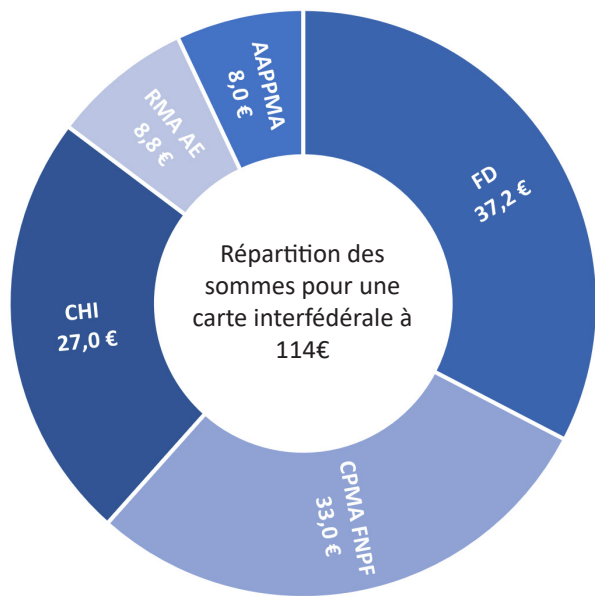


Ainsi que :

- 95 ha de plans d'eau et retenues et 963 km de linéaire en première catégorie
- 597 ha de plans d'eau et retenues et 1482 km de linéaire en seconde catégorie

En 2025, ce sont aussi...

- 185 507,20 € de CPMA (Cotisation Protection Milieu Aquatique)
- 51 050,40€ de RMA (Redevance Milieu Aquatique)
- 25% des pêcheurs entre 15 et 34 ans

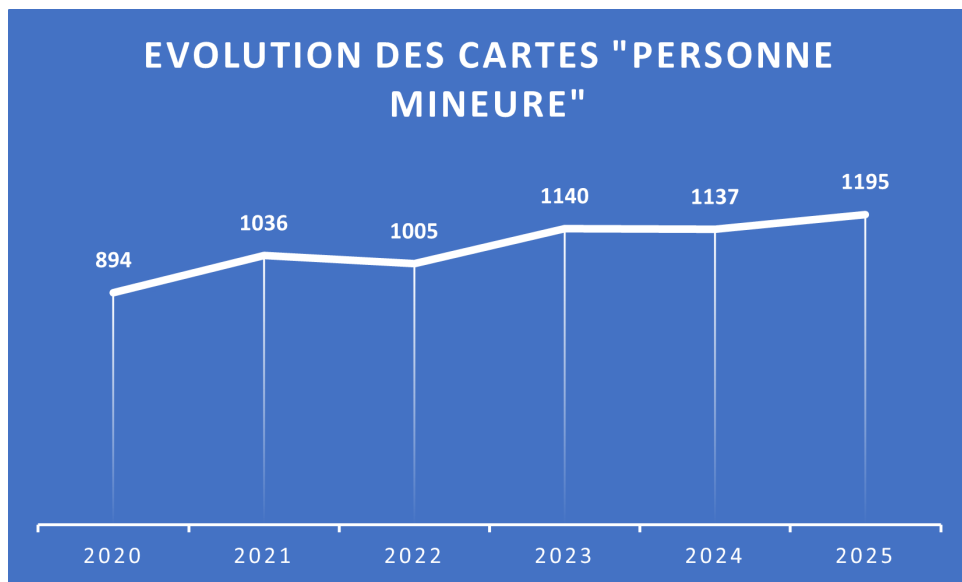


Prendre sa carte de pêche, c'est adhérer à une AAPPMA...  
Oui, mais où va mon argent ?

Quand je prends ma carte de pêche dans l'Aude, mon argent sert à :

- 120 000 € de travaux (aménagement parcours, continuité éco., mise à l'eau)
- 100 000€ d'empoissonnement en 1ère et 2nde catégorie
- 15 000€/an pour les baux de pêche du DPF (canaux et Aude)

Au-delà de ses adhérents, la FD11 perçoit d'autres recettes qu'elle obtient grâce à des dossiers de demandes de subventions auprès de ses partenaires financiers (Région, Département, Agence de l'eau, FNPF, CHI...)



# I2M2 - Indice invertébrés multimétrique

## Les insectes aquatiques comme indicateurs

La fédération a poursuivi le suivi des macro-invertébrés sur plusieurs de ses cours d'eau. Les macro-invertébrés benthiques regroupent l'ensemble des organismes de taille supérieure à 1 mm vivant à la surface des substrats immergés (sédiments, végétaux...) de nos écosystèmes aquatiques. Il peut s'agir d'insectes (adultes ou larves), de crustacés, mollusques, sangsues ou bien encore de vers.

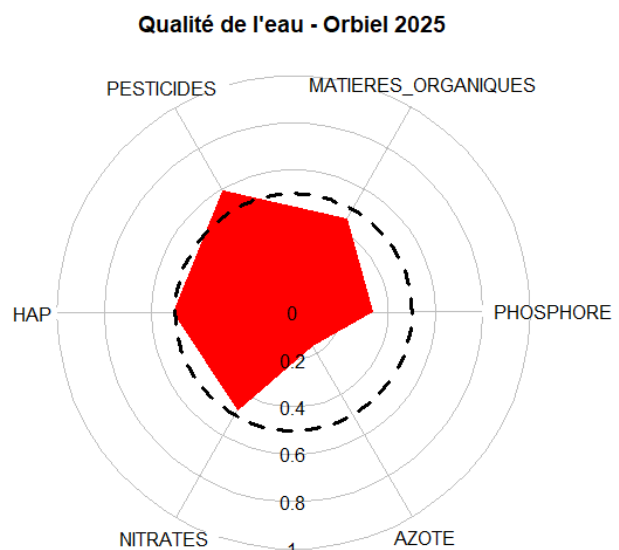
L'étude des invertébrés est particulièrement instructive sur l'état de fonctionnement et la qualité de nos milieux aquatiques. Elle est aussi parfaitement complémentaire de nos autres investigations sur le milieu aquatique et notamment sur les populations piscicoles de nos rivières. En effet, les invertébrés forment notamment les premiers maillons de la chaîne alimentaire des milieux aquatiques. Ils sont donc essentiels aux dynamiques des populations aquatiques dont les poissons. De plus, chaque groupe de ces organismes possède des caractéristiques qui lui sont propres.



Chaque genre d'invertébrés possède ses spécificités, résistances et vulnérabilités vis-à-vis des différentes pressions de leur habitat. Ces organismes sont donc ce que l'on appelle de bons bioindicateurs. Ainsi, l'analyse des populations d'invertébrés de nos cours d'eau permet d'évaluer la qualité de ces derniers. Et enfin cette analyse permet

aussi d'identifier un nombre important de pressions affectant ou ayant affecté nos milieux aquatiques (physico-chimiques, physiques, biologiques, naturelles et d'origine anthropique).

En 2025, la fédération a décidé d'étudier les populations de macro-invertébrés benthiques sur 2 stations de suivi de restauration de l'hydromorphologie et du fonctionnement du cours d'eau. Ces investigations ont été menées dans la zone d'influence du barrage VNF sur l'Orbiel à Bouilhonnac et sur le Sou à Saint-martin de Villeregran. Ces échantillonnages des invertébrés aquatiques sont couplés à des investigations sur les populations piscicoles, la température de l'eau et la qualité des habitats piscicoles disponibles sur ces stations.



# Amélioration des habitats aquatiques

En 2025, ce sont différents territoires des AAPPMA de Limoux, Quillan, UPA, Saissac Montagne Noire et Mas Cabardès qui ont profité de la restauration des habitats piscicoles.

Dans la Haute Vallée et en Montagne Noire, des blocs et caches artificielles ont été installés pour recréer des zones d'abri, de reproduction et d'alimentation pour les poissons. Grâce à l'intervention de l'entreprise Burgat, nous avons pu déposer dans les cours d'eau concernés par les travaux plus de 150 blocs. Ces blocs sont disposés en amas de sorte à reproduire le principe de récifs.



L'Aude à Belvianes et Cavirac



L'Orbiel à Limousis

D'autres réalisations comme sur la Dure à Montolieu, sont venues compléter les travaux en cours d'eau. Cette fois-ci avec l'aide de l'entreprise ActiTP, des banquettes alternes ont été disposées dans le lit de la Rougeanne en vue de diversifier les écoulements. Une fois ces travaux réalisés, les crues hivernales devront finir de remodeler le cours d'eau pour lui redonner un profil plus naturel.



La Dure à Montolieu



Barrage avant



Après

Pour finir, la fédération est intervenue sur l'Orbiel amont en vue de restaurer la continuité écologique sur un ouvrage bloquant le déplacement des espèces et des sédiments sur un site particulièrement sauvage.

Pour un montant total de 100 000 €, l'ensemble de ces travaux ont été réalisés avec le soutien financier de : le conseil départemental de l'Aude, la Région Occitanie, l'Agence de l'eau RMC, la Fédération Nationale pour la Pêche en France, nos AAPPMA et une part d'autofinancement. À souligner également la relation de proximité avec les agents de la DDTM et de l'OFB pour l'élaboration et l'instruction des dossiers réglementaires.

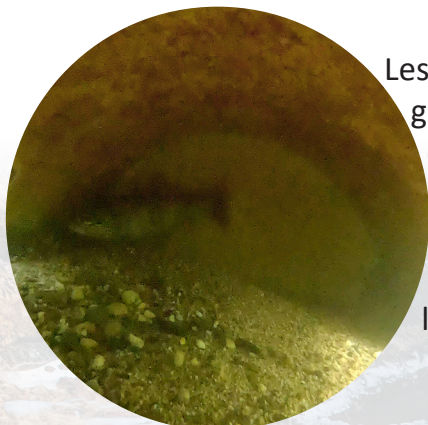
# Des aménagements et des premiers résultats encourageants

Dans le département de l'Aude, la fédération œuvre depuis plusieurs années dans l'aménagement de différents milieux. En concertation avec les AAPPMA, une panoplie d'actions est proposée aux différents partenaires institutionnels en vue de répondre aux attentes des espèces présentes.



**Les blocs :** ils ont pour objectif d'augmenter la rugosité dans le lit c'est-à-dire de baisser les vitesses d'écoulement, mais aussi d'apporter de l'abri.

**Les épis :** Ils créent une recirculation des vitesses et génèrent de nouveaux micro-habitats favorables à l'ensemble des espèces.



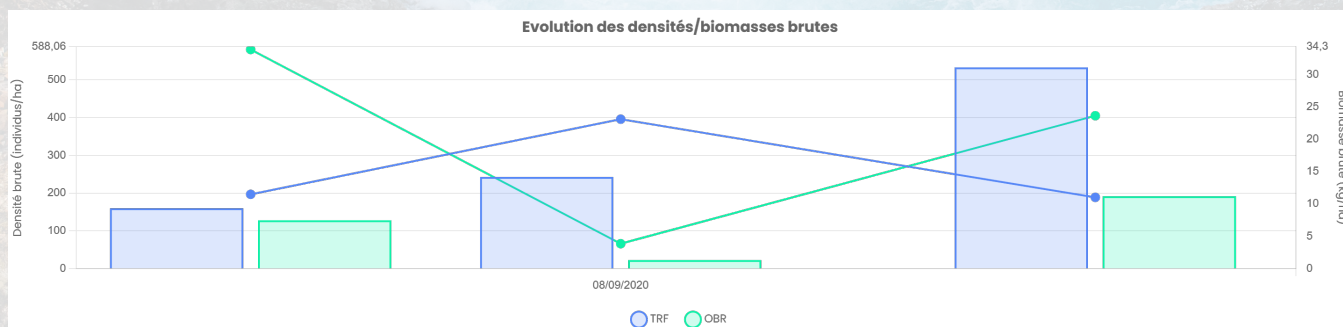
**Les préfabriqués :** généralement disposés en bordure, cette sorte de tunnel vise à reproduire une sous-berge avec de l'obscurité.

**Les frayères à brochets/cyprinidés :** elles sont constituées de branches de genêts coincées dans des palettes lestées.



**Les frayères à black-bass :** essentiellement utilisées sur le canal du Midi et des plans d'eau très argileux, elles proposent un substrat idéal pour leur reproduction.

Le radeau végétalisé est utilisé en plan d'eau et sert d'animation avec les élèves de collèges. Les boutures installées forment une végétation importante en surface avec un réseau racinaire dense immergé. Un habitat idéal !



Les premiers résultats sont encourageants ! On multiplie par 2 l'abondance de Truite fario et par 6 celle de l'Ombre commun sur la station de Marides à Quillan

# Dossier Grand Cormoran

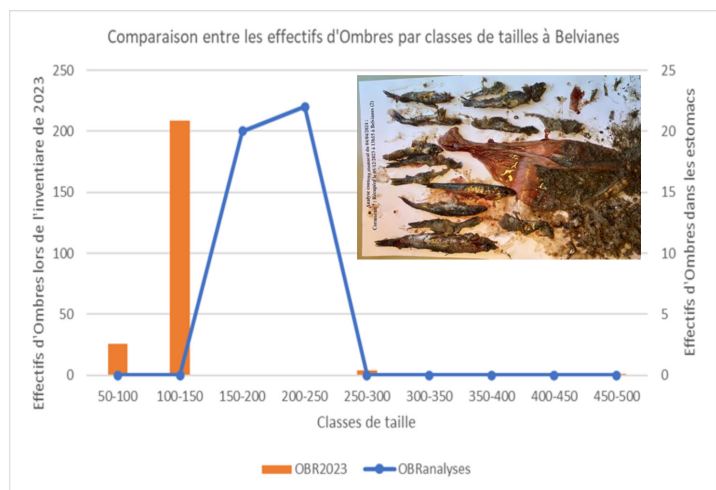
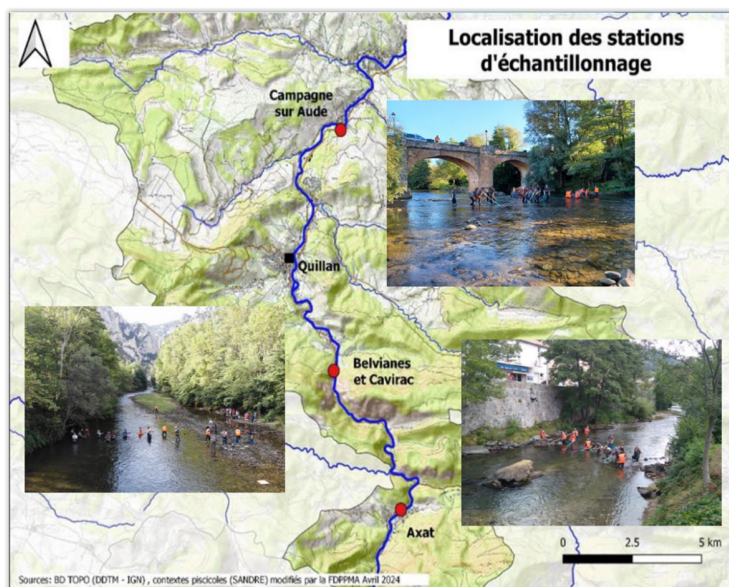
## Deux arrêtés



L'année 2025 aura été marquée par un nouvel arrêté préfectoral encadrant la régulation du Grand Cormoran dans l'Aude. Si nous étions habitués à l'étude lancée en 2023 sur l'Aude entre Limoux et Belvianes, le nouvel arrêté aura répondu à la demande de l'ensemble des AAPPMA en couvrant l'intégralité du Département.

En effet, le lancement du protocole National en 2023 puis reconduit en 2024, nous aura permis de nous présenter au comité départemental cormoran avec des données stabilisées qui confirment les résultats précédents.

Si les chiffres marquant en 2023 laissent apparaître une chute de la biomasse de plus de 80 %, ceux de 2024 ont confirmé la tendance vers un déclin de l'ombre commun notamment des juvéniles.

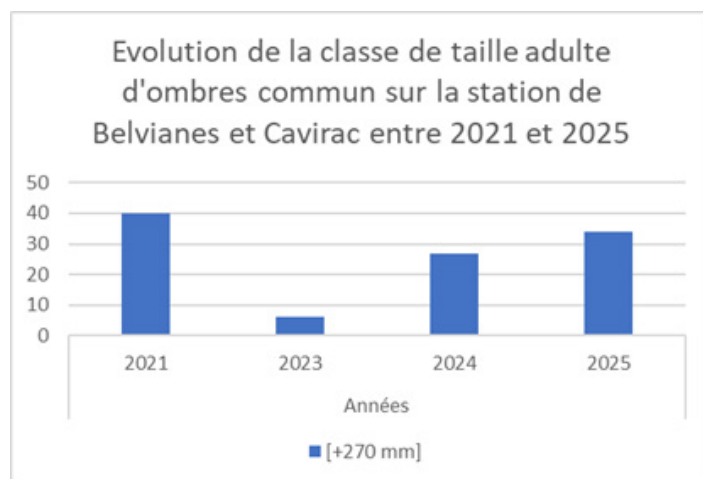


Bien évidemment, après avoir perdu 98 % des géniteurs sur la station, il était délicat d'espérer la présence d'alevins de l'année en grande quantité. L'analyse des contenus stomacaux a alors démontré la relation entre la prédation de l'oiseau et la dynamique piscicole analysée au travers de nos pêches d'inventaires.

Bonne nouvelle, l'effet des tirs semble être profitable à l'ombre commun qui revient timidement sur la station de campagne sur aude. La station de Belvianes présente quant à elle un nombre quasi équivalent de géniteur par rapport à l'inventaire de 2021 soit un an avant la chute. Il sera donc nécessaire de suivre la dynamique

de population sur les stations étudiées afin de maintenir une veille.

En parallèle de cette étude, de nombreuses discussions se sont déroulées à l'échelon national. Les rencontres entre ministère et FNPF ont permis d'aboutir à un arrêté ministériel redonnant la possibilité aux préfets de fixer un quota départemental sur la base d'arguments à apporter à l'administration. Fort de l'expérience lancée en 2023 et des résultats, la Fédération Audoise s'est donc lancée dans une demande de régulation à l'échelle du département selon les règles édictées par l'arrêté. Le plafond de 200 oiseaux a été rapidement atteint, ce qui confirme à la fois la forte présence de l'oiseau mais également la forte mobilisation de notre réseau sur ce sujet délicat. L'ensemble des tirs ont été réceptionnés et transmis par notre agent fédéral sur la plateforme du ministère spécialement dédiée à cet effet. Nous ferons en sorte de pouvoir renouveler cet arrêté et répondre aux attentes de l'ensemble de nos AAPPMA.






# La pêche, un loisir réglementé

L'acte de pêche est encadré par une réglementation visant à ne pas mettre en péril la ressource, c'est-à-dire préserver les milieux aquatiques et protéger les poissons. En respectant les règles, le poisson peut naître, vivre, grandir, et cela dans de bonnes conditions environnementales.

## Le garde-pêche particulier

Les AAPPMA et les fédérations **contrôlent** et **surveillent** les cours d'eau

**Commissionné** par une AAPPMA ou une fédération détenant le droit de pêche, formé par un agent fédéral, **agréé par le Préfet** du département, il sensibilise et explique avant de verbaliser



<b>Sa formation</b> Suivie avant la demande d'agrément, elle comporte un module commun à tous les gardes particuliers et un module spécifique «police de la pêche en eau douce»	<b>Ses missions de police</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il est sous l'autorité du procureur de la République</li><li>• Il a le pouvoir de constater par procès-verbal toute atteinte aux milieux aquatiques ou à la réglementation pêche</li></ul>
<b>Ses missions de prévention</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il veille au respect de la réglementation</li><li>• Il est un lanceur d'alerte pour toute atteinte à l'environnement</li></ul>	<b>Ses devoirs</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Doit présenter sa carte d'agrément préfectoral</li><li>• Doit être mentionné sur sa tenue de manière visible «garde pêche particulier»</li><li>• Ne doit pas porter de képi, de grade, d'emblème tricolore</li></ul>

Le garde particulier est aussi une personne chargée de certaines missions de police judiciaire, il se trouve alors sous l'autorité du procureur de la République. Il a le pouvoir de constater par procès-verbal tous délits ou contraventions portant atteinte aux milieux dont il a la garde et les infractions à la réglementation de la pêche. Vigipêche, un moyen numérique mis à disposition des gardes particuliers.



Vigipêche est une application de contrôle des cartes de pêche Internet. Les gardes particuliers peuvent alors flasher le QR Code d'une carte de pêche, vérifier si un pêcheur a bien acheté sa carte en cas d'oubli de celle-ci, etc.



## La garderie dans l'Aude

Notre agent Stéphane MENNEBOO encadre la garderie particulière sur le territoire du Département.

Chaque année il forme, au cours des deux sessions nécessaires avant l'assermentation, un groupe de nouveaux bénévoles, permettant ainsi d'agir sur le terrain avec le soutien de réelles sentinelles des cours d'eau.

Il assure également la formation et le lien avec nos partenaires de la police de l'environnement. En dehors du contrôle du loisir, les observations de pollution sont nombreuses et nous permettent de faire le lien avec l'OFB et la DDTM 11, la gendarmerie nationale ou encore la police municipale.

Le 21 juin 2025, une formation a eu lieu dans les locaux de la gendarmerie de Quillan où 5 gendarmes sous le commandement du Major Laurent GARRIGUES ont été formés à la réglementation particulière du secteur Haute Vallée de l'Aude.



# Empoisonnement

Depuis la mise en place de son Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDL), la Fédération s'est engagée dans un programme d'empoisonnement basé avant tout sur les attentes de nos pêcheurs mais également sur le potentiel halieutique de notre réseau hydrographique.

Le choix des espèces est donc basé sur une réalité climatique de notre département tout en restant conforme à notre Plan Départemental de Gestion Piscicole (PDGP), garant des ressources piscicoles patrimoniales.



L'enquête pêcheur réalisée lors de l'élaboration du schéma départemental nous a confirmé que la recherche des salmonidés reste privilégiée dans l'Aude mais que la pêche aux carnassiers séduit de plus en plus d'adeptes. C'est dans ce cadre que le rééquilibrage entre les deux catégories s'est effectué avec une préférence pour le black-bass sur le canal du Midi et brochet dans les grands plans d'eau avec un complément en poisson blanc.

Le retour pêcheur nous a également confortés dans le choix de la création des parcours surdensitaires en collaboration avec les AAPPMA.

Une signalétique a donc été mise en place sur les différents parcours à l'échelle du



département tout comme l'affichage des dates de déversements sur la carte interactive.

L'objectif de cette mesure est simple, « que l'argent des pêcheurs retourne aux pêcheurs » avec la volonté qu'un maximum de pêcheurs puissent accéder aux lieux de déversement.





# Suivi hydrologique des cours d'eau Réseau Onde +

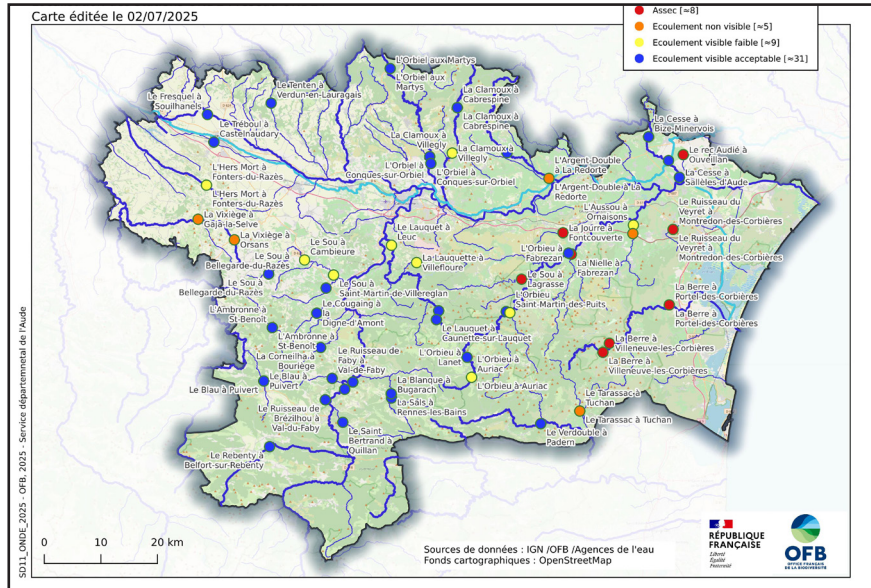


Inspirée du réseau national Onde sous la tutelle de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Fédération de l'Aude en partenariat avec l'OFB et le SMMAR participe au réseau Onde + à l'échelle départementale.

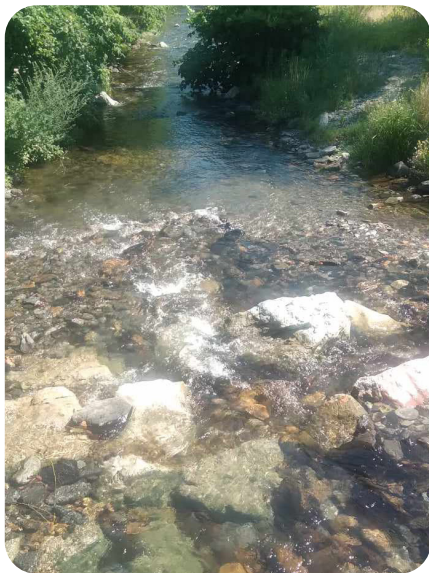


Sous l'impulsion de la Fédération puis du SMMAR, l'observation visuelle de l'hydrologie vient compléter et parfois contredire

certaines mesures hydrométriques sur les différentes stations présentes sur le réseau hydrographique audois.



L'objectif est simple, apporter une notion d'ambiance de l'état des cours d'eau aux services du Préfet afin que les mesures de gestion adéquates soient discutées en Comité de Gestion de l'Eau puis retranscrites dans les arrêtés préfectoraux.



La Clamoux

La finalité est de pouvoir intégrer cette particularité audoise dans l'arrêté-cadre sécheresse. Pour cela, le test grandeur nature est déployé depuis 2 ans maintenant.

En 2025, face à un été annoncé chaud, les premières tournées du mois de juin ont fait état d'un niveau des cours d'eau globalement médiocre contrairement aux retenues de notre bassin versant dont le taux de remplissage moyen avoisine les 90 %.

C'est donc devant cette illusion de disponibilité des ressources que nous travaillons avec les services de la préfecture, de l'OFB et du SMMAR afin d'anticiper sur les mesures de gestion à prendre avant un état

critique de nos cours d'eau. En espérant que les précipitations hivernales nous permettent de passer un été 2026 plus serein.



Le Faby

# Modification de catégories piscicoles sur l'Aude et la Dure

Dans un contexte de crise hydrologique et de réchauffement climatique, la montée en puissance des compétences techniques de la Fédération départementale de pêche de l'Aude depuis 2019 a permis de préciser les connaissances des peuplements piscicoles sur l'ensemble du réseau hydrographique départemental.

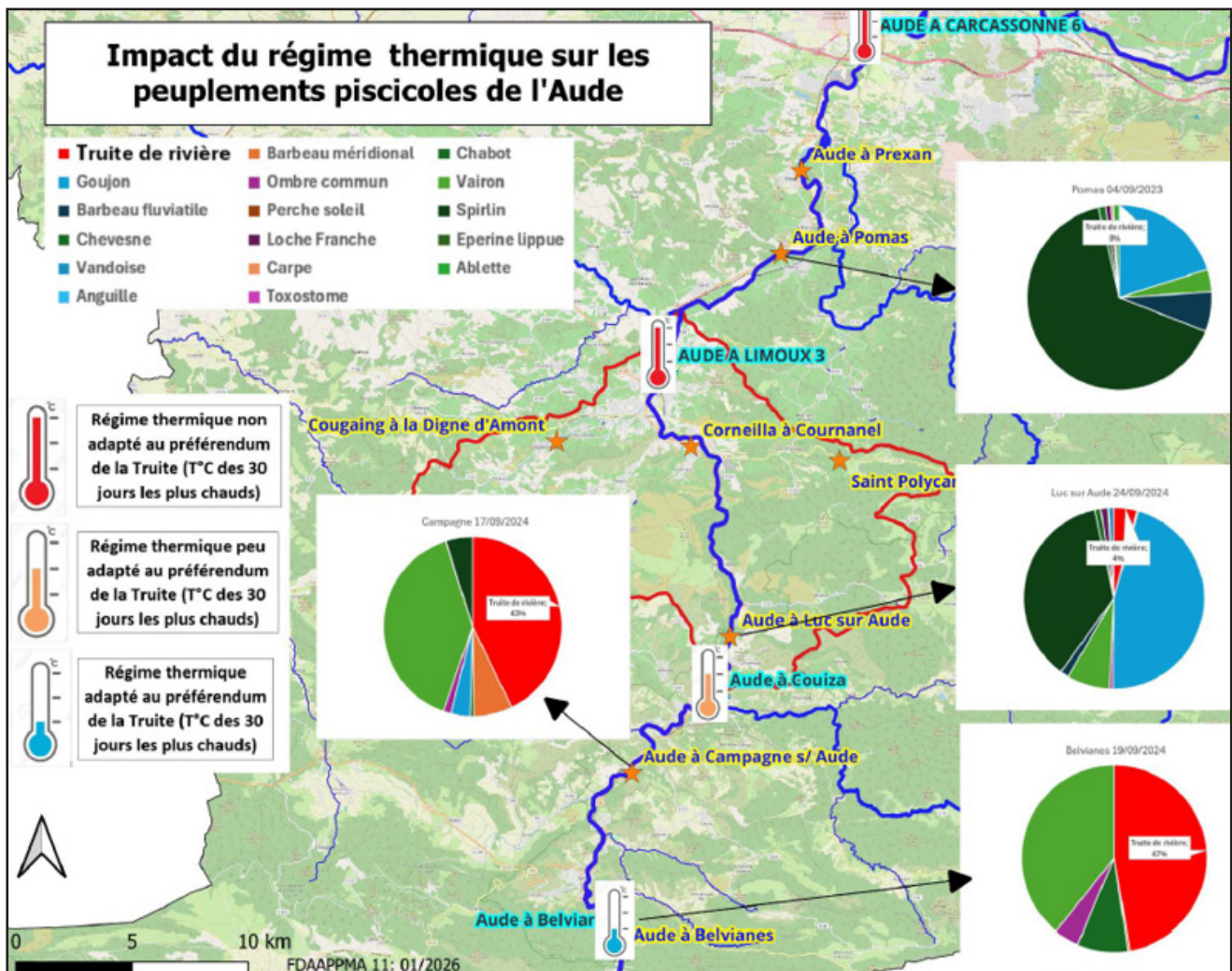
Les constats sont aujourd'hui sans appel, certains tronçons de cours d'eau ne répondent plus aux exigences édictées par la loi et constituent des contraintes potentiellement inutiles vis-à-vis de la pratique de la pêche et des objectifs biologiques initialement souhaités.

C'est notamment le cas sur le linéaire de l'Aude entre Couiza et Limoux et au niveau de la Dure à Montolieu. En effet, l'analyse pragmatique des résultats d'inventaires piscicoles a mis en évidence des cortèges spécifiques largement dominés par les cyprinidés d'eau vive comme les Barbeaux, les Goujons et les Chevesnes. Les Truites Fario n'y sont présentes que de façon marginale, voire relictuelle.



Aude à Couiza

À noter que les arrêtés modificatifs ne sont à ce jour pas encore signés du Préfet, l'entrée en vigueur de ces évolutions est donc prévue pour le mois de septembre 2026.



# École de pêche fédérale

Les mercredis à la pêche

La Fédération propose à l'échelle départementale des ateliers d'initiation à la pêche. Accessible dès l'âge de 7 ans jusqu'à 17 ans, ces animations permettent de se familiariser avec le matériel de pêche et d'acquérir les bases pour se lancer dans cette activité passionnante. Les 22 dates ont rassemblé 102 participants sur 3 secteurs du département, Castelnaudary, Narbonne et Carcassonne.

Les stages de pêche

Ces stages, présentant plusieurs formules, ont pour avantage de perfectionner la technique depuis les bases jusqu'à un niveau plus expérimenté. La découverte des plus grands lacs du département en bateau ou de coins sauvages y est proposée. En 2025, ce sont 80 enfants sur 49 journées qui ont bénéficié des conseils de nos animateurs.



Animation pêche Office de tourisme

Depuis 2020 la Fédération a conventionné avec les Offices de Tourisme (OT) du département de l'Aude et met en place des animations estivales. Les structures qui accueillent les touristes relaient ensuite les dates ce qui a permis en 2025 de réaliser 12 animations pour 110 participations.

Animation pêche Centres de loisir



Durant les périodes de vacances nos animateurs interviennent régulièrement auprès des centres de loisirs. Ce sont généralement les Centre Intercommunaux d'Actions Sociales (CIAS) des plus grandes agglomérations du Département qui sollicitent directement nos

animateurs. En 2025 ce sont 135 enfants qui ont participé à 6 animations dans différentes structures.

Club pêche adultes

Le club adulte a pour but d'initier de nouveaux pratiquants, de reconquérir d'anciens pratiquants ou de faire découvrir les techniques de pêche dites modernes. Un programme est élaboré avec 6 dates et 6 thématiques différentes : pêche au feeder, mouche, TOC, carnassier du bord et embarqué et carpe/silure. Pour connaître les dates, prenez contact avec Laure, à l'accueil de la Fédération !



## Les chiffres !

- 95 dates retenues pour les stages proposés
- 427 jeunes de 7 à 17 ans initiés en 2025

**Le Junior Fishing Tour** est une compétition à destination des mineurs (7-17 ans) née du partenariat entre les deux Fédérations Nationale de Pêche de loisir (FNPF) et de compétition (FFPS). Elle permet d'accéder à une finale Nationale en passant par des sélections départementales puis une finale régionale.

Deux techniques de pêche sont mises en avant, la pêche au coup et la pêche aux leurres.

Les deux manches des JFT leurres 2025 ont eu lieu les 28 et 30 octobre, respectivement sur le canal du Midi à Castelnaudary et le canal de la Robine à Narbonne.



La Fédération de pêche de l'Aude développe plusieurs partenariats avec des établissements scolaires du territoire afin de sensibiliser les jeunes à la pêche et à la gestion des milieux aquatiques.

Au travers de la convention existante, les étudiants rencontrent les professionnels de la Fédération lors d'interventions mêlant apports théoriques et mises en pratique sur le terrain. Ces journées permettent aux élèves de participer à des actions concrètes telles que la création de frayères artificielles, l'aménagement de sites de pêche ou encore l'installation de pontons partagés.

Concernant le lycée Charlemagne, l'option « Pêche en eau douce » ouverte aux élèves des filières professionnelles, générales et technologiques, permet aux participants d'accéder au matériel de pêche.

Encadrés par des animateurs spécialisés, les élèves participent à des sorties pédagogiques régulières qui leur permettent de pratiquer la pêche tout en découvrant les enjeux liés à la gestion et à la préservation des milieux aquatiques.

À travers ces partenariats, la Fédération contribue à transmettre aux jeunes les connaissances et les valeurs nécessaires à la préservation des rivières et des écosystèmes aquatiques, tout en suscitant des vocations pour les métiers liés à l'environnement.

**Lycée Martin Luther King  
Narbonne**



**CAMPUS  
TERRE &  
NATURE**

**Lycée Charlemagne  
Carcassonne**



Les chiffres !

- 28 compétiteurs entre 7 et 17 ans
- 16 élèves chaque année à l'option pêche

# Éducation à l'environnement autour des milieux aquatiques

## Intervenir en milieu scolaire pour sensibiliser nos jeunes

### Renouvellement de notre agrément

2025 aura été marquée par le renouvellement de l'agrément de l'inspection académique qui arrivait à son terme. Ce document d'une validité de 5 ans, indispensable pour intégrer les établissements scolaires, a reçu les faveurs de l'inspection grâce à la qualité des animations proposées conformes au programme de l'Éducation Nationale.

En maternelle, les interventions sont centrées sur la découverte des poissons de l'Aude à travers des ateliers ludiques et pédagogiques : puzzles, dessins ou encore jeux autour du régime alimentaire.

En primaire, le contenu s'enrichit. Les élèves découvrent non seulement les poissons mais aussi le fonctionnement d'un cours d'eau grâce à notre maquette pédagogique.

Le cycle de l'eau occupe également une place importante, tout comme la compréhension du fonctionnement d'un bassin versant et de l'impact des activités humaines sur les milieux aquatiques. En extérieur, deux activités complètent ces apprentissages : la découverte de la pêche et celle des insectes aquatiques.



Au collège enfin, un programme se déroule sur plusieurs sessions afin d'aborder les milieux aquatiques sous différentes facettes, avec l'objectif de rendre les élèves acteurs du projet. Ils observent la reproduction d'une espèce (truite fario ou ombre commun) après une présentation du contexte piscicole, recherchent et identifient les macro-invertébrés présents dans les cours d'eau, participent à la création d'aménagements favorables aux poissons (zones de repos, d'alimentation ou de reproduction) et découvrent les bases de la pêche.



# Une nouvelle Aire Terrestre Educative à Moussoulens

Ce dispositif dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable a été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre l'Office Français de la Biodiversité et l'Éducation nationale.

L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable, tout en les reconnectant à la nature et à leur territoire.

Dans l'Aude, une aire éducative a ainsi vu le jour sur la commune de Moussoulens avec la classe de CM1-CM2.

Deux thématiques ont d'abord été proposées aux élèves, qui ont finalement choisi de travailler sur la rivière du village : la Rougeanne. Tout au long de l'année, la Fédération est intervenue à plusieurs reprises, en classe et sur le terrain, afin d'accompagner les enfants et leur enseignante dans leurs découvertes.



Les élèves ont ainsi pu étudier le bassin versant de la Rougeanne et les espèces piscicoles qui y vivent, mesurer différents paramètres physico-chimiques de l'eau, récolter et identifier des insectes aquatiques, réaliser des lectures de paysage ou encore suivre les transferts de matériaux dans la rivière. Une fresque artistique représentant la station étudiée a également été réalisée.

À terme, l'obtention du label « Aire éducative » sur la commune de Moussoulens constituera une reconnaissance de l'implication des deux structures dans cette démarche pédagogique et environnementale.

Pour rappel, ce dispositif permet le financement des interventions des agents auprès de l'établissement ainsi que du temps de préparation des animations.



# Compétitions en terres audoises

## Finales régionale et nationale des JFT



Samedi 28 Juin à Castelnaudary se sont déroulées les finales régionales des Junior Fishing Tour dans la catégorie Junior et Espoir. Ce sont 39 jeunes en pêche au coup et en pêche aux leurres qui ont bataillé pour être Champions Régionaux. Les 2 premiers de chaque catégorie ont été sélectionnés pour la finale Nationale qui s'est déroulée le 6 septembre sur le site de la basse plaine de Douy, 28220 Cloyes-les-Trois-Rivières en Eure-et-Loir (28).



En parallèle était organisé un village d'animation pour le grand public!

Malgré une température extrême, Gardons, Ablettes, Poissons Chat, Perches Soleil, Brèmes ont répondu présents pour la pêche au coup et Black Bass, Perches et Brochets pour les carnassiers. Plus gros poisson Brochet 60.5 cm en espoir et 1 Black Bass de 33.5 cm en junior.



## Concours Float tube à Laprade Basse

Le deuxième grand évènement de l'année a eu lieu le 27 septembre au lac de Laprade Basse : le concours float tube!

La compétition, en partenariat avec le Aude Fishing Club, a connu pour sa première édition un succès phare! La fédération a même dû refuser les dernières inscriptions, étant limitée à 40 participants.

Au final, 59 poissons maillés, 54 Perches, 1 Sandre, 4 Brochets dont un de 88 cm...



# Manifestations départementales, la pêche à l'honneur

Le département de l'Aude est riche en animations, c'est un bon moment pour mettre en avant notre loisir. Le pôle Développement du Loisir Pêche participe à ces manifestations et en propose des animations propres au public présent. Durant l'année 2025, plusieurs grands moments ont rythmé la vie de la fédération avec à chaque fois des instants particuliers à la rencontre du grand public.

Le salon des maires reste un instant privilégié avec les élus du département. Les représentants des différentes collectivités restent très sensibles à nos activités et tout particulièrement au travail que la fédération mène auprès des établissements scolaires.

C'est également le moment d'aborder les projets en cours ou les problématiques propres à certains plans d'eau ou cours d'eau. Cette année, ce fut l'occasion pour le président de signer la première convention partenariale avec le SMMAR.

Cette année, notre président a participé également au salon des maires de Paris, aux côtés de ses collègues de la Fédération nationale de la Pêche en France. L'occasion de faire entendre notre voix au niveau national.



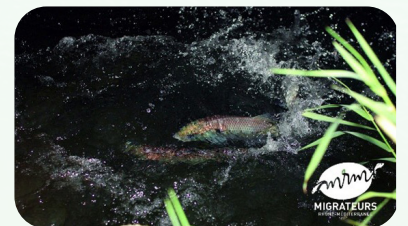
## Sorties Espaces Naturels Sensibles

Cette année, la Fédération de Pêche de l'Aude a participé au programme des sorties des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département. Ces sites, reconnus pour la richesse de leur biodiversité, font l'objet chaque année de nombreuses animations gratuites à destination du grand public.

Dans ce cadre, trois sorties ont été proposées en 2025 :

**Judi 22 mai, de 21h à 23h, à Sallèles-d'Aude :**

À la découverte de l'alose feinte de Méditerranée. Poisson migrateur encore méconnu, l'alose joue pourtant un rôle essentiel dans la biodiversité audoise. Le temps d'une soirée, les participants se sont glissés dans la peau d'un technicien pour observer les « bulls », signes caractéristiques de sa présence (8 participants).



**Judi 3 juillet, de 19h30 à 22h30, à Lastours :** À la rencontre des éphémères. Après une phase de capture et d'identification d'invertébrés aquatiques, les participants ont pu assister à l'éclosion des éphémères en soirée, un moment spectaculaire qui déclenche une intense activité alimentaire chez de nombreuses espèces (6 participants).

**Samedi 15 novembre, de 13h30 à 16h, à Axat :** Dans l'intimité des truites fario. L'automne est une période privilégiée pour observer la reproduction de la truite fario. Une balade au bord de l'Aude a permis aux participants de mieux connaître ce poisson emblématique et son cycle de vie (17 participants).



# Tourisme vert et promotion du territoire



Un travail régulier tout au long de l'année est réalisé avec les Offices de Tourisme du département pour promouvoir et développer le tourisme pêche.

Elles sont dépositaires de carte de pêche, distribuent le guide piscicole et vendent des kits de découverte de la pêche. Elles promeuvent l'offre touristique par le biais de

leurs différents supports de communication.

La Fédération de Pêche de l'Aude forme régulièrement les agents des offices sur l'offre touristique pêche du département, pour cela la carte interactive est un outil essentiel à la promotion de nos différents parcours de pêche.

Pour compléter l'offre, des hébergements sont labellisés pêche à proximité immédiate des parcours ce qui permet un accompagnement par l'hébergeur des pêcheurs ou des familles.

Un Hébergement qualifié « Pêche » est un hébergement labellisé au niveau national par la FNPF.



À ce jour nous avons 15 hébergements labellisés dans le département. Ces hébergements respectent une charte nationale, nous priorisons des hébergements à proximité de parcours de pêche identifiés et avec des hébergeurs capables de renseigner au mieux la clientèle pêcheur.

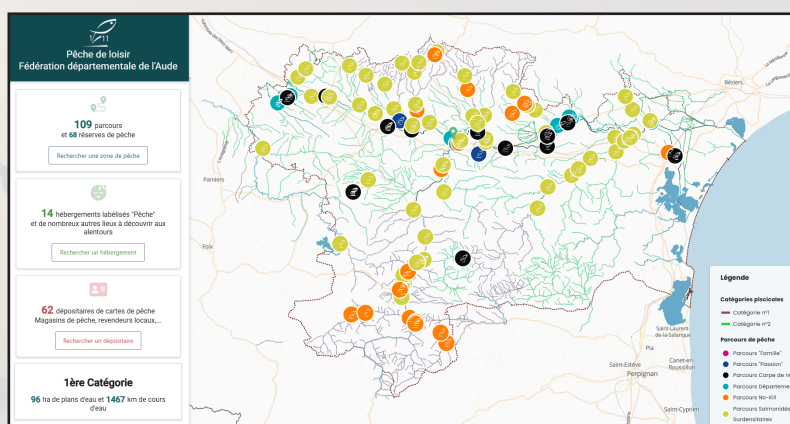


En 2025, nous avons labellisé la Maison des Chapeliers à Espérasa sur le territoire de l'Office de Tourisme des Pyrénées Audoises sur l'AAPPMA de Limoux.

Pour 2026, un travail est en cours pour labelliser des hébergements à proximité du Lac de la Ganguise récemment labellisé en Parcours Passion.

## Une carte interactive pour les touristes comme pour les locaux !

Cette application numérique disponible via le lien [aude.loisir-peche.fr](http://aude.loisir-peche.fr) a pour vocation de permettre à tout pêcheur ou curieux d'espaces au bord de l'eau d'accéder à des informations depuis leur smartphone ou bien le PC.



### Les chiffres !

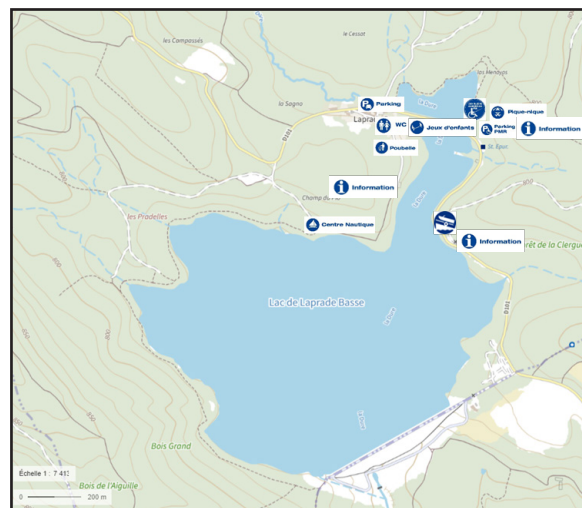
- 15 hébergements pêche labellisés depuis 2020
- 13 879 connexions à la carte interactive en 2025

La plus-value par rapport à d'autres outils similaires réside dans sa facilité d'utilisation, les calendriers d'empoissonnement ou encore le lien avec Google Maps pour vous rendre sur vos spots de pêche avec facilité.

# Parcours Passion à Laprade Basse

Le lac de Laprade Basse d'une superficie de 98 ha est le troisième plus grand lac du département. Son classement récent en 2ème catégorie piscicole permet de diversifier l'offre de pêche. La population piscicole, principalement composée de Gardons et de Perches, a été complétée par des empoissonnements en Brochets et Sandres.

Le lac de Laprade Basse est une réserve d'eau potable propriété du Département. Avec qui nous avons pu travailler pour convenir de la mise en place d'aménagement léger pour faciliter la pêche embarquée des floats tubes, kayaks et barques légères.



Le petit lac (2.5ha) est destiné à la pêche en famille, aménagé avec un grand ponton de pêche, il est régulièrement empoissonné en Truites Arc en Ciel.

Le grand lac (98ha) a été aménagé d'une rampe de mise à l'eau avec aire de retournement et parking, accompagné d'une signalétique routière et de panneaux d'accueil et d'information.



La réception du chantier a eu lieu en novembre en présence de notre Président fédéral.

Utilisation de la rampe possible à partir du 1er janvier 2026. Pour rappel, réglementation en vigueur : no-kill Brochet et pêche aux leurres uniquement.

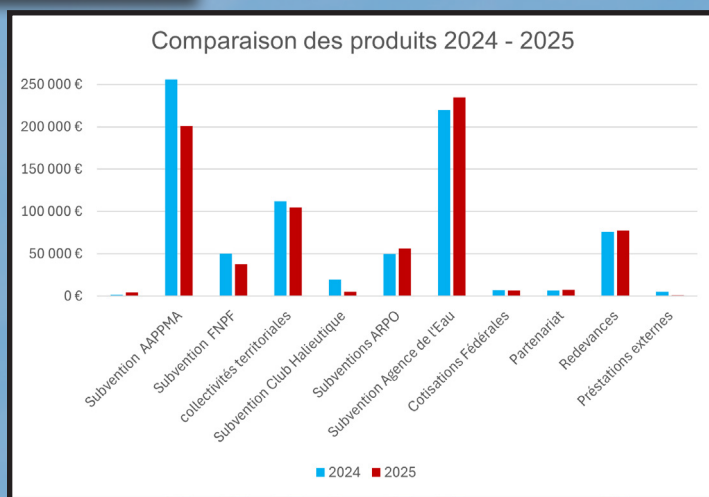
## Plan de financement :

Région	17 850 €	30 %
Département	14 875 €	25 %
Comcom Montagne Noire	3 966.70 €	20 %
Cuxac Cabardès	3 966.65 €	
Les Martys	3 966.65 €	25 %
FNPF	10 412.5 €	
FD11	4 462.5 €	
<b>TOTAL</b>	<b>59 500 € TTC</b>	<b>100 %</b>

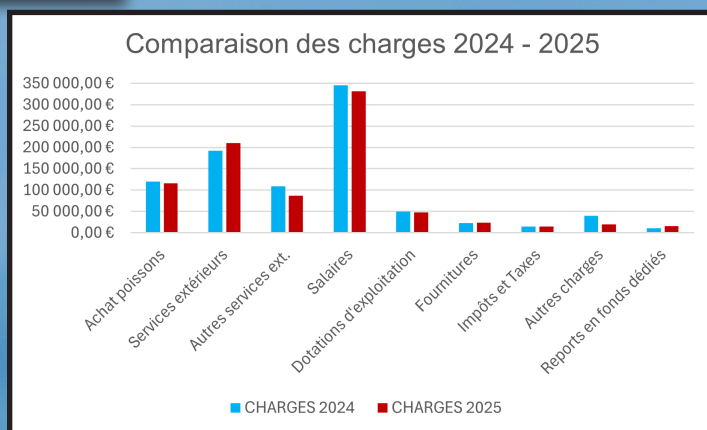
# Comptes de résultats

Comparaison produits / charges 2024-2025

PRODUITS		
	2024	2025
Subvention AAPPMA	1 758 €	4 464 €
Subvention FNPF	255 995 €	200 954 €
collectivités territoriales	50 417 €	37 686 €
Subvention Club Halieutique	112 103 €	104 790 €
Subventions ARPO	19 757 €	5 417 €
Subvention Agence de l'Eau	49 938 €	56 106 €
Cotisations Fédérales	219 922 €	234 808 €
Partenariat	7 000 €	6 600 €
Redevances	6 594 €	7 299 €
Préstations externes	76 225 €	77 491 €
Concours Animations Pêche	5 440 €	1 430 €
<b>Total</b>	<b>805 151 €</b>	<b>737 045 €</b>



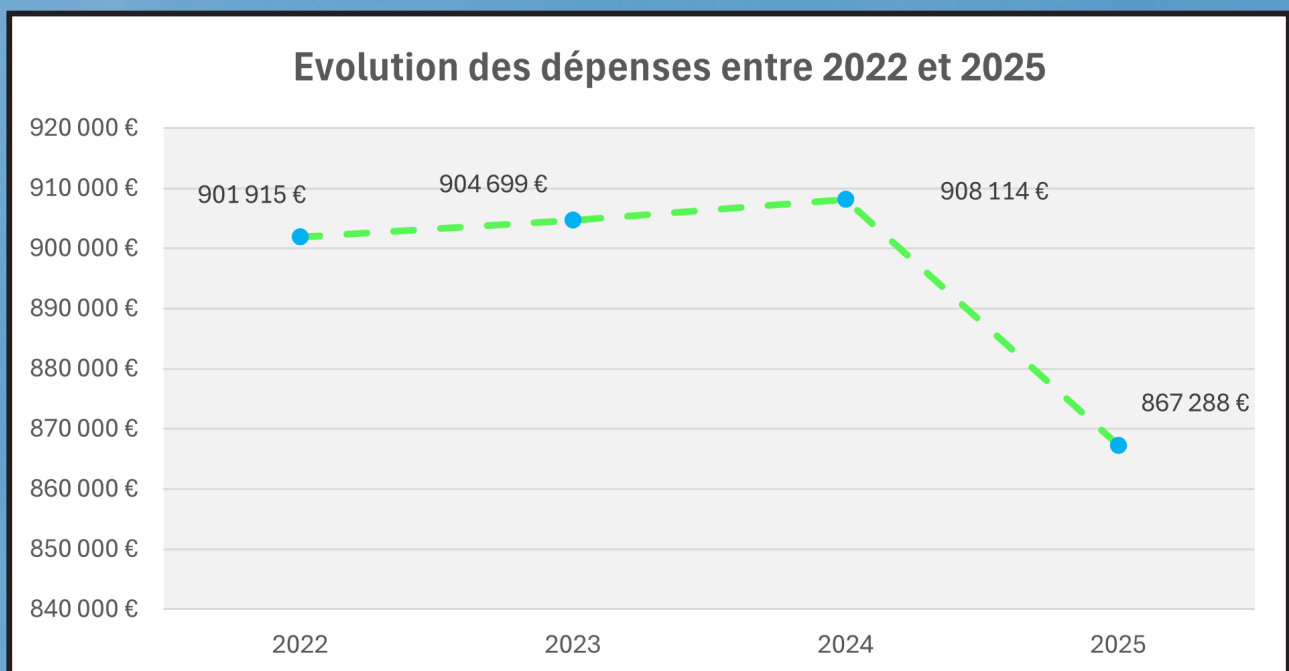
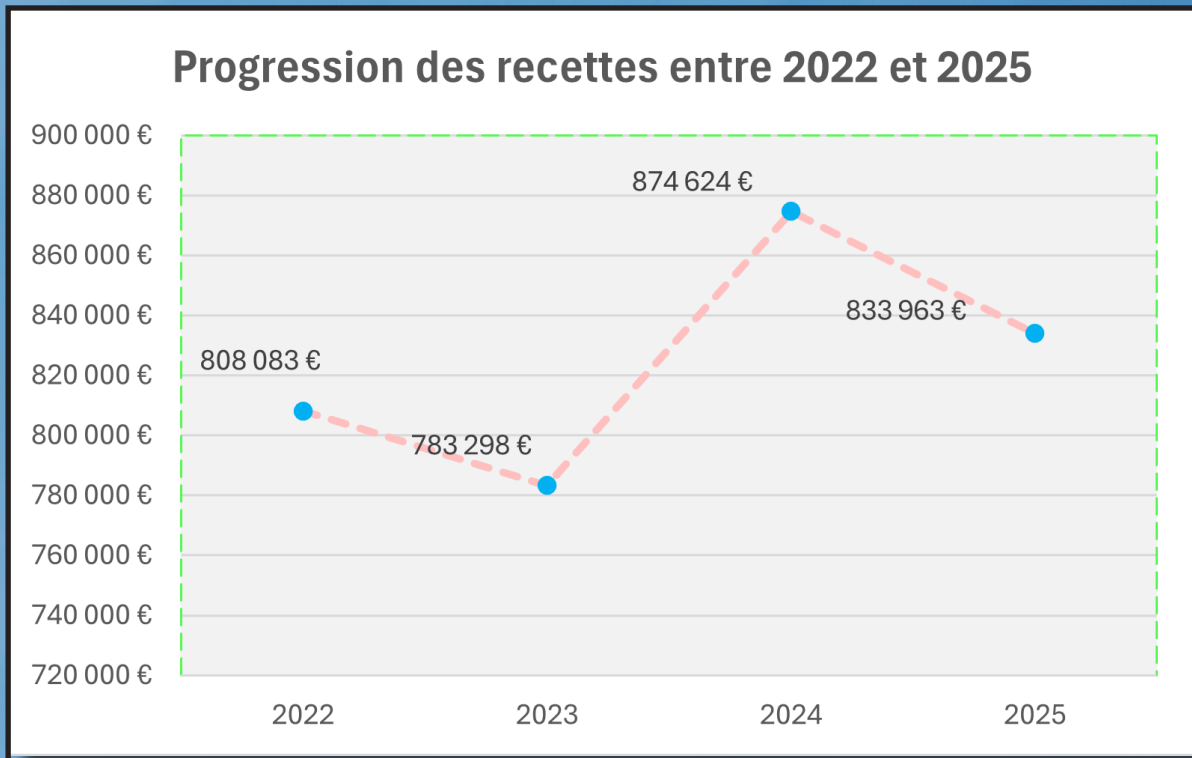
CHARGES		
	2024	2025
Achat poissons	120 228,00 €	115 996,00 €
Services extérieurs	192 022,00 €	210 494,00 €
Autres services ext.	109 301,00 €	87 300,00 €
Salaires	345 209,00 €	330 929,00 €
Dotations d'exploitation	50 128,00 €	48 129,00 €
Fournitures	22 186,00 €	23 359,00 €
Impôts et Taxes	14 968,00 €	14 622,00 €
Autres charges	39 580,00 €	19 203,00 €
Reports en fonds dédiés	10 945,00 €	15 300,00 €
<b>Total</b>	<b>904 567 €</b>	<b>865 332 €</b>



Capacité d'auto-financement  
+ 8 552.14 €

Acquisition d'immobilisation  
82 437.44 €

# Evolution des produits et des charges entre 2022 et 2025





FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
**PÊCHE**

Fédération départementale de pêche et de protection du milieu  
aquatique de l'Aude

Association agréée de protection de l'environnement par arrêté préfectoral 13  
Novembre 2024

3 Chemin de Serres - 11000 Carcassonne  
04.68.25.16.03  
accueil@fedepeche11.fr

[www.fedepeche11.fr](http://www.fedepeche11.fr)



Fédération de l'Aude pour la Pêche et la Protection du  
Milieu Aquatique



federation\_peche\_aude